

Les donneurs de sperme sont victimes de leur succès

FILIATION Aux Etats-Unis et au Canada, le nombre de dons de sperme par mâle et le nombre d'enfants qui peuvent en être issus ne sont pas limités. Les plus fertiles de ces messieurs se retrouvent «pères» de centaines d'enfants. Ignorant l'identité du géniteur dont ils sont issus, ces descendants risquent de se reproduire entre eux, alertent les spécialistes.

Sonia Arnal
sonia.arnal@edipresse.ch

«A ce stade je suis certain d'être le père biologique de 70 à 75 enfants. Mais il y en a sans doute plus.» Ben, un avocat établi à Boston, est sur le point de se marier. Avant de passer la bague au doigt de sa fiancée, il a décidé de tout lui dire. Léger désarroi chez sa compagne...

Comme Ben, de nombreux Américains ou Canadiens sont, à un moment de leur vie, des donneurs réguliers de sperme. La législation dans ce domaine est très libérale en Amérique du Nord, et la demande très forte: de la mère célibataire qui ne veut pas attendre le bon conjoint pour pouvoir mater aux couples stériles en passant par les couples d'homosexuelles, tout le monde peut acheter ses paillettes sur le Net ou dans une banque de sperme. L'opération est donc rentable pour les messieurs: Ben a financé une partie de ses études de droit par ses dons à une banque du Massachusetts – ils lui ont rapporté quelque 900 dollars par mois durant trois ans.

Et il est, comme beaucoup d'autres, victime de son succès. Sur Internet ou dans les banques de sperme, les futurs parents peuvent choisir les caractéristiques du géniteur: taille, poids, couleur des yeux, des cheveux, formation, etc. Blanc, cheveux bruns bouclés, grand, athlétique et universitaire, Ben a un profil qui fait fureur – il est donc très demandé. Comme on est ici dans une opération purement commerciale, les intermédiaires tiennent à la satisfaction du client, et les donneurs les plus fertiles, ceux qui donnent le plus facilement naissance à des enfants, sont systématiquement proposés. Résultat: un donneur peut, s'il a le «bon» profil et qu'il fait régulièrement mouche, se retrouver père biologique de centaines de descendants.

Des demi-frères par centaines

Les spécialistes, qu'ils soient juristes, éthiciens ou généticiens, s'arrachent les cheveux. «Le Canada, comme les USA, n'a pas de régulation quant au nombre d'enfants qui peuvent être issus du même père, et pas près d'en avoir: la Cour suprême a décidé qu'il revenait à chaque province de légiférer...» se désespère Juliet Guichon, juriste au département de bioéthique médicale de l'Université de Calgary. Parmi les problèmes que posent ces géniteurs trop performants: à force de disperser leurs gènes partout, des individus issus de leurs dons risquent de se reproduire. «Or les mutations chromosomiques dont sont porteurs un demi-frère et une demi-sœur ont plus de risques de s'exprimer s'ils se reproduisent ensemble», précise Julie Lauzon, professeur au département de généti-



Aux Etats-Unis, la demande de sperme est très forte et la législation, très libérale.

Paul Harris

« Les mutations chromosomiques dont sont porteurs un demi-frère et une demi-sœur ont plus de risques de s'exprimer s'ils se reproduisent ensemble »

JULIE LAUZON
Professeur au département de génétique de l'Hôpital de Calgary

que de la même université. Des maladies telles que la mucoviscidose sont également plus fréquentes lorsque les parents sont consanguins.»

Dans la mesure où le sperme de ces quelques superdonneurs est vendu aux quatre coins de l'Amérique du Nord, et même si certains donnent naissance à plus de 500 voire 1000 rejetons, ces dangers ne restent-ils pas très théoriques? «Non, répond très clairement Juliet Guichon. Ce sont souvent des gens d'un même milieu socio-culturel qui font appel aux mêmes banques – on se passe l'adresse au sein d'un réseau professionnel et amical. Et les enfants se retrouvent dans les mêmes écoles, puis dans les mêmes boums...»

Elle cite le cas d'un gynécologue qui connaît deux adolescents issus du même donneur qui sortent ensemble – (c'est lui qui a présidé aux opérations qui ont abouti à leurs naissances).

Janice Stevens, née en Grande-Bretagne en 1947 et maintenant établie

aux Etats-Unis, confirme ce type de rencontres semi-hasardeuses entre descendants: «En Angleterre l'éducation passe traditionnellement par un passage en internat privé. J'ai découvert des années plus tard que j'avais été

scolarisée dans le même établissement qu'une demi-sœur issue du même donneur que moi.»

Le mari de la gynéco se dévoue

Janice et son frère sont tous deux nés d'un don de sperme. Barry Stevens est un documentaliste relativement connu au Canada, où il a notamment réalisé «Bio-Dad» et «Offsprings», deux documentaires qui retracent sa quête du père biologique. «Mon frère estime, après ses recherches, qu'il doit avoir entre 530 et 1000 demi-frères et sœurs, explique Janice. Il en connaît une douzaine, qu'il voit régulièrement. Son cas est assez cocasse: le donneur n'est autre que le mari de la gynécologue qui s'est occupée du problème d'infertilité de nos parents.» L'obstétricienne, en un temps où la technologie était plus rudimentaire et les banques de sperme quasi inexistantes, a fait avec les moyens du bord – la carrière de son mari a été spectaculaire.

LE CHIFFRE

530-1000

C'est le nombre approximatif d'enfants nés des dons de sperme du père biologique de Barry Stevens.

Aujourd'hui, c'est via Internet que les personnes nées d'un don recherchent leur père et leurs demi-frères et sœurs. La loi américaine comme la canadienne protègent absolument l'anonymat du donneur. Mais les descendants connaissent presque toujours le nom de la banque de sperme et le numéro de dossier qui a été attribué à leur géniteur. Sur le site www.donorsiblingregistry.com, ils entrent ces données et se retrouvent en communautés. «La plus grande «famille» regroupe 150 descendants d'un même donneur, explique Wendy Kramer, fondatrice du site. La suivante est celle de Ben, avec un peu plus de 70.»

«Tu vas aller à 70 goûters d'anniversaire?»

Un documentaire récemment diffusé aux Etats-Unis* raconte précisément l'histoire de ce juriste et de sa décision de s'inscrire sur le site pour répondre aux questions de ses «enfants». Une mère célibataire établie à Seattle, Sharon, qui a eu une fille et un garçon grâce à ses dons, prend contact et va lui rendre visite avec les deux bambins. La scène montre bien qu'au-delà des risques génétiques, la situation n'est pas sans danger sur le plan éthique. La petite Abby se réjouit de rencontrer son père biologique. Sa mère, qui pressent que sa fille nourrit le fantasme d'en faire son père tout court, lui explique que Ben ne va pas plus faire partie de leur vie désormais qu'il ne l'a fait jusqu'ici, et qu'il est sur le point de se marier. «Ah bon, vous allez rompre?» demande ingénument l'enfant.

Laquelle doit encore assimiler le fait que cet homme a une septantaine d'autres enfants comme elle... «Les personnes nées de donneurs qui se constituent une fratrie sur notre site sont très contentes de savoir qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils ont d'innombrables frères et sœurs, commente Wendy Kramer. Même s'il est vrai que d'en avoir autant peut surprendre et déconcerter dans un premier temps.»

Janice Stevens confirme, elle qui a retrouvé six demi-frères et sœurs alors qu'elle était âgée déjà de plus de 50 ans. Ils se voient une fois par année environ et aiment à partager les informations qu'ils ont pu recueillir sur leur père biologique – trois des membres de cette famille pas comme les autres ont d'ailleurs été élevés par cet homme et sa femme, leur mère. «Nous aimons qu'ils nous disent comment il était, et aussi nous retrouver des points communs dans nos expressions, nos goûts.»

Son géniteur était déjà mort quand elle a découvert son identité, mais grâce à Internet, Ben, lui, a pu établir un contact virtuel avec ses septante descendants. Ce qui ne va pas sans lui poser quelques questions quant à son rôle. Comme le lui demande sa future femme: «Est-ce que tu as l'intention de faire partie de leur vie?» Plus prosaïquement demandé par son meilleur ami: «Tu ne vas pas te faire 70 goûters d'anniversaire par année?»

CE QU'AUTORISE LA LÉGISLATION SUISSE

LOI La Suisse est beaucoup plus restrictive que l'Amérique du Nord pour la reproduction assistée.

Les dons de sperme sont autorisés, mais comme l'explique Dorothea Wunder, médecin-chef de l'unité de médecine de la reproduction au CHUV, ils sont régulés: «Un donneur ne peut pas être père biologique de plus de huit enfants.» En général, un homme livre son sperme dans un seul centre, mais comme, après tout, le tourisme séminal n'est pas ex-

clu, l'Office fédéral de la statistique centralise les informations et veille à ce que le quota soit respecté. «Reste que des banques de sperme font commerce avec l'étranger – même si l'identité du donneur doit être connue pour que la transaction soit légale, on ne peut pas exclure complètement des abus.»

Les messieurs qui se dévouent ne sont pas payés, mais indemnisés, et leur don n'est pas anonyme: depuis 2001, leur identité est consignée et, à sa majorité,

un enfant peut demander à connaître celle de son géniteur. Aucun droit à l'héritage ou à une pension ne peut par contre être réclamé.

Reste enfin la question des dons d'ovocytes, interdits en Suisse. De nombreuses Suissesses issues du même milieu vont en acheter en Espagne dans les deux ou trois mêmes cliniques privées. Le risque de voir des enfants nés de la même donneuse se reproduire chez semble donc assez élevé. ●